



Les « traitements » visent à soigner les animaux par divers procédés « médicamenteux ». Il peut s'agir d'antibiotiques, de vermifuges, de traitement de phytothérapie ou de tout autre procédé ayant fait l'objet d'une prescription ou délivrance de produits par un vétérinaire. Attention à l'usage excessif ou inadapté de certains antibiotiques ou autres produits sans l'avis d'un vétérinaire, cela pourrait compromettre la santé de vos animaux ainsi que l'efficacité des produits. Pensez à garder les factures et ordonnances du vétérinaire pour les différents produits utilisés (à faire aussi pour les vaccins).

TRAITEMENTS DIVERS	DATE DE TRAITEMENT	NOM DES PRODUITS MALADIES COMBATTUES	REMARQUES – INFOS SUR LES TRAITEMENTS

## NOTES ET REMARQUES DIVERSES :

(Cession ou décès de l'animal ? autres informations de suivi ? participation à des expositions ? etc.)

AVIPASSION